

La MMJ installe le premier « village bien-être » de Martinique à la Cour d'appel de Fort-de-France

Fort-de-France, 22 avril : Convaincue que le rôle des mutuelles ne s'arrête pas au remboursement des soins, la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la Sécurité organise à la Cour d'appel de Fort-de-France une journée de prévention sous la forme d'un « village bien-être », installé dans le patio et la cafétéria. Cette action vient illustrer l'engagement de la MMJ en matière de prévention, sa volonté de participer activement à l'amélioration de la santé physique et mentale des agents du ministère de la Justice et sa capacité à répondre à leurs besoins spécifiques. Ce moment de bien-être sur le lieu de travail est proposé à près de 200 agents issus de la Cour d'appel et du tribunal judiciaire de Fort-de-France.

Dans le cadre de cette action, la MMJ a fait le choix de mobiliser plusieurs professionnels de santé locaux, témoignant des liens étroits existant entre la mutuelle et les acteurs du monde de la santé, et ce partout sur le territoire. Au cœur de l'ADN mutualiste de la MMJ, la prévention de la santé constitue un domaine d'intervention prioritaire, au même titre que la santé, la prévoyance, ou encore la dépendance. L'organisation de ce moment de bien-être sur le lieu de travail traduit par ailleurs la volonté sans failles de la MMJ de « prendre soin » des agents du ministère de la Justice.

Consciente des risques inhérents encourus par les agents du ministère de la Justice, la MMJ met à leur disposition des professionnels de santé reconnus par l'État et certifiés : sophrologues, ostéopathes, masseurs AMMA et diététiciens. Présents au cours de cette journée dédiée à la santé physique et mentale, ces experts sont à même de dispenser des conseils personnalisés adaptés à chaque situation. Leur implantation locale permet par ailleurs, pour l'agent, de refaire appel à leur expertise pour un accompagnement régulier sur le long terme.

Cette action concrète menée auprès des professionnels de la justice permet par ailleurs à la MMJ d'affiner toujours plus sa connaissance des agents et d'adapter son offre de soins en conséquence.

Élisabeth Chabot, Présidente de la MMJ déclare : « *La santé physique et mentale des agents du ministère de la Justice est une préoccupation centrale de la MMJ. Je suis fière que nos actions de prévention contribuent activement au bien-être d'hommes et de femmes sur l'ensemble du territoire et notamment à Fort-de-France. Je remercie par ailleurs l'ensemble des professionnels de santé qui sont mobilisés à nos côtés sans qui cette action ne serait pas possible !* »

Fabienne Hidoux, Présidente de la commission de prévention de la MMJ déclare : « *A travers mon engagement à la MMJ, j'ai la conviction profonde de contribuer à la santé des agents grâce à la mise en place d'actions concrètes. L'organisation des villages bien-être occupe une place centrale dans notre programme de prévention, car c'est sur le terrain que nous sommes en mesure de prendre le pouls des agents, qui seront jusqu'à 200 lors de cette action.*

###

À propos de la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la Sécurité

Depuis 80 ans, la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la Sécurité (MMJ) agit aux côtés des agents du secteur public pour leur offrir une protection globale et solidaire. La MMJ compte, au 31.12.2023, près de 110 000 personnes protégées, agents du Ministère, professionnels de Justice et agents au service de la sécurité, qui bénéficient d'une protection sociale santé et prévoyance complète, de services performants et de l'action sociale.

Contacts presse

service.communication@mji.fr

Jeanne Spada, jeanne.spada@taddeo.fr, 06 67 76 15 96